



La femme entre les enseignements de la religion et les orientations de la modernité

Par Son Éminence le Grand Imam
Pr Ahmed Al-Tayeb
Cheikh d'Al-Azhar

.....
Traduit par Pr Oussama Nabil
Université Al-Azhar



☁ Troisièmement :, le développement accéléré de la génétique et de l'ingénierie génétique, avec les risques qu'il comporte, nous conduit à nous interroger: la modernité est-elle réellement le meilleur modèle pour préserver les valeurs de la maternité et de la famille ?

Ou devons-nous plutôt transformer cette réalité à partir de nos identités et de nos cultures ?

Car l'alternative, sans aucun doute, serait la catastrophe, tant matérielle que morale.



Toutefois, je ne nie pas ses apports : elle comporte des aspects positifs dans les domaines du progrès scientifique, humain et technologique, ainsi que dans la critique des traditions que les religions révélées sont venues corriger.

Mais j'attire l'attention sur trois mises en garde :

☁ Premièrement : le relativisme moral, l'exclusion du sacré du système éthique, et la réduction de celui-ci à l'individu soumis à ses désirs et à ses passions. Exclure la religion de la société revient à condamner l'homme à vivre en marge de la réalité.

☁ Deuxièmement : la marginalisation du rôle de la famille, remplacée par des institutions, conduit à une société dépourvue d'affection, de liens sociaux et d'appartenance humaine. Une telle évolution menace l'équilibre psychologique et la cohésion sociale, et peut affecter l'ensemble des systèmes sociaux et politiques, voire le devenir de l'humanité.



Je ne connais aucun sujet qui ait autant mobilisé les esprits des oulémas, des penseurs, des chercheurs et des chercheuses, depuis le début du siècle dernier jusqu'à aujourd'hui, que la question de la femme.

Dans notre bibliothèque arabe et islamique contemporaine, on recense des milliers d'ouvrages, d'études, de colloques et de séminaires consacrés à cette question, examinée sous tous ses aspects, analysée, débattue et reformulée. Pourtant, ce sujet semble toujours comme s'il n'avait jamais été véritablement étudié, ou plutôt comme s'il n'avait jamais été réellement compris.

Il me semble — après une longue réflexion sur cette question — qu'il est possible de l'aborder sous trois angles :

Le premier angle

Celui de l'islam, qui a rendu justice à la femme musulmane et l'a libérée des entraves et des chaînes que lui avaient imposées des civilisations contemporaines de son avènement, au premier rang desquelles : la civilisation grecque, représentée par ses deux grandes figures, Platon et Aristote ; le droit romain ; les religions de l'Inde ; ainsi que certains textes dits sacrés qui faisaient peser sur la femme seule la responsabilité du péché originel ; sans oublier la période préislamique arabe (al-jâhiliyya), qui lui a dénié le droit à la vie, à l'instruction, à la propriété et à l'héritage, ainsi que bien d'autres droits qu'il serait trop long d'énumérer ici. Mais je dis : dans cette atmosphère étouffante pour la femme, l'islam est apparu et a fait entendre une parole décisive.

S'il avait gardé le silence face aux injustices et à l'humiliation dont elle était victime, nul ne l'en aurait blâmé, car le monde entier était alors contre la femme, contre ses droits et contre sa dignité en tant qu'être humain.

Pourtant, il ne tarda pas à proclamer la parole divine : « Elles ont des droits équivalents à leurs obligations, conformément à la bienséance » (Coran, 2:228), et : « Ne les retenez pas pour leur nuire, au point de transgresser » (Coran, 2:231).

Parmi ses dernières paroles, le Prophète (que la paix et la bénédiction d'Allah soient sur lui) a dit :

« Les femmes sont les sœurs des hommes » (rapporté par Ahmad et Abou Dawoud).

Il mit fin, une fois pour toutes, à l'infanticide des filles et accorda à la femme des droits qui la placèrent en avance de quatorze siècles sur ses semblables ailleurs dans le monde : droit à l'héritage, à l'éducation, au choix de son époux, autonomie financière indépendante de celle de son mari, avec la possibilité de disposer librement de ses biens, tout en conservant son nom de famille afin que sa personnalité ne se dissolve pas dans celle de son conjoint.

Il l'a également mise sur un pied d'égalité avec l'homme en matière de responsabilités et d'obligations. De tels droits font nécessairement de la femme un acteur créatif au sein de la société, dont le rôle n'est pas inférieur à celui de l'homme, voire peut lui être supérieur.

Il est même rapporté qu'il a dit :

« Si je devais accorder la préférence à quelqu'un, je la donnerais aux femmes » (rapporté par al-Tabarani et al-Bayhaqi).

Cette préférence ne relève pas d'une simple consolation, mais vise à attirer l'attention sur des qualités propres aux femmes, dans lesquelles elles peuvent parfois surpasser les hommes.

Le deuxième angle

Il s'agit d'une approche davantage influencée par les coutumes et les traditions que par les prescriptions du Coran et de la Sunna, ainsi que par les textes explicites qui valorisent la femme sur les plans scientifique, social et humain.

Cette orientation a failli ramener la femme, dans de nombreux aspects de sa vie, à la condition qui était la sienne avant la révélation. Elle lui a confisqué nombre de droits garantis par l'islam et a mobilisé une jurisprudence étrangère qui l'a enfermée dans un isolement et une marginalisation tels qu'elle a fini par s'y habituer. Or, l'islam est venu précisément la libérer de cet enfermement pour la placer au cœur de la société, afin qu'elle participe à son édification, à son développement et à son progrès.

Le troisième angle

Il s'agit de la modernité occidentale, associée à des concepts spécifiques et à de nouvelles philosophies qui ont renié nombre de valeurs enracinées dans l'histoire et les croyances de ces sociétés.

Je tiens à préciser que je distingue nettement entre la modernité — avec toutes les réserves qu'elle suscite — et la modernisation, qui consiste en une dynamique d'interaction, d'effort d'interprétation et de renouvellement du patrimoine religieux et moral, tout en tirant profit de ses richesses.

La modernité, dans son acception occidentale, ne constitue donc pas un modèle idéal à généraliser et à mondialiser.